

LE PRONOM N' ET L'ARTICLE N' DANS LES LANGUES MANDE-NORD

Denis CREISSELS

1. Introduction.

Dans cet article "N" sera utilisé pour représenter une nasale dont le point d'articulation est fixé par une règle contextuelle. En général cette nasale copie le point d'articulation de la consonne qui lui succède, mais dans certaines langues il peut arriver qu'elle ne soit pas suivie de consonne, ou que la consonne suivante puisse être une laryngale, ce qui exclut également l'application d'une règle de copie de point d'articulation; dans de tels cas, il semble usuel que N prenne par défaut le point d'articulation "vélaire". Dans une analyse phonologique, une solution possible est de considérer que le point d'articulation de cette nasale est non-spécifié au niveau structurel, et que N acquiert dans tous les cas son point d'articulation par une règle de réalisation. Une autre solution serait d'attribuer à N un point d'articulation susceptible d'être modifié par une règle. Mais seul un examen détaillé de la phonologie et de la morphologie de chaque parler concerné permettrait de valider une telle interprétation, qu'il serait donc peu raisonnable de retenir ici.

La notation N^h signifie l'association structurelle d'une nasale et d'un ton bas; en fonction de choix théoriques qui n'ont pas d'incidence directe sur le problème qui sera discuté ici on peut concevoir ce ton bas, soit comme un ton flottant succédant à la nasale, soit comme associé au noyau vocalique vide d'une syllabe structurelle déficiente dont N représente l'attaque consonantique. En réalisation, l'association structurelle d'une nasale et d'un ton peut se réaliser de manière directe, c'est à dire sous forme d'une nasale syllabique manifestant le ton auquel elle est structurellement associée; mais très souvent aussi dans les parlers mandé-nord, elle se réalise à travers des règles de réalisation plus ou moins complexes : la nasale ainsi que le ton sont susceptibles tous deux de subir un effacement après avoir contribué éventuellement à modifier les éléments phoniques adjacents. Ceci vaut pour les nasales associées au ton

haut largement attestées dans ces parlars pour signifier "moi" (comparons par exemple en soninké à xòxòné "son petit frère" et ngòxòné "mon petit frère", ou encore en koyaga à son wá fúru "son pied est enflé" et zén wá fúru "mon pied est enflé"). Des phénomènes analogues se produisent pour les nasales associées au ton bas.

Pour ce qui est de la classification des langues mandé et de la délimitation précise du sous-ensemble mandé-nord, on s'appuie ici sur l'étude lexicostatistique de Cl. GREGOIRE et B. de HALLEUX (article à paraître). Cette étude confirme la subdivision de la famille mandé en deux grands sous-ensembles eux-mêmes subdivisés en deux sous-ensembles chacun :

- le sous-ensemble mandé-sud-est se subdivise en mandé-sud et mandé-est;
- le sous-ensemble mandé-nord-sud-ouest se subdivise en mandé-nord et mandé-sud-ouest.

Si on n'entre pas dans le détail des groupes de parlars présentant entre eux des pourcentages de concordances supérieurs à 85 %, on peut donner l'énumération suivante des parlars ou groupes de parlars constituant selon cette étude le sous-ensemble étiqueté "mandé-nord" : mandingue, koranko, vai-kono, blé, ligbi-numu, sosso-dialonké, bobo, bozo, soninké, samogo et sembla. Ce regroupement, tout en étant motivé par les calculs lexicostatistiques, apparaît d'après cette étude (et cela n'a rien de surprenant) comme nettement moins cohérent que le mandé-sud-ouest, le mandé-sud ou le mandé-est, et le regroupement du mandé-nord et du mandé-sud-ouest en un sous-ensemble mandé-nord-sud-ouest constituant une des deux subdivisions majeures de la famille mandé est beaucoup moins évident que le regroupement du mandé-sud et du mandé-est. On retiendra en particulier que cette étude confirme le rattachement (qui a parfois été contesté) du soninké au mandé-nord, et qu'elle inclut le bobo dans le mandé-nord.

Il est bien connu que les langues appartenant aux divers rameaux de la famille mandé ont à comme forme la plus commune de pronom délocutif singulier¹. Il est facile aussi de constater que les articles attestés dans un certain nombre de langues mandé ont souvent une relation évidente avec les démonstratifs actuellement attestés dans ces mêmes langues. Le but de cet article est de présenter des faits moins connus qui

¹ Le terme de "délocutif" est utilisé de préférence au terme traditionnel de "troisième personne" ou à celui de "non-personne" parfois proposé; l'intérêt de ce terme est de refléter avec exactitude le signifié de pronoms qui n'ont pas nécessairement pour référents des "personnes" au sens habituel du terme, mais qui n'excluent pas non plus les "personnes" de leurs référents potentiels.

conduisent à envisager de reconstruire un pronom délocutif singulier *N, ainsi qu'un article *N, au moins au niveau du sous-ensemble mandé-nord-sud-ouest, et à envisager qu'à l'origine de ces deux morphèmes se trouve un démonstratif qui aurait eu pour forme "consonne nasale + voyelle (probablement fermée) à ton bas".

2. Quelques rappels concernant le pronom N et l'article N dans les langues mandé-sud-ouest.

Dans mon ouvrage intitulé Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines², je me suis efforcé de montrer qu'une analyse synchronique de l'"alternance consonantique" du mende qui applique de façon rigoureuse un certain nombre de principes de la morpho-phonologie doit conduire à reconnaître pour cette langue deux morphèmes [N] qu'aucune description de cette langue n'a jusqu'ici identifiés (du moins à ma connaissance); en effet, pour un certain nombre de consonnes la soi-disant "alternance" doit tout simplement se décrire comme l'adjonction d'un segment consonantique nasal, le seul point ouvert à la discussion étant de savoir s'il faut considérer que cette consonne nasale impose le trait "occlusif" à la consonne qui lui succède, ou s'il faut plutôt considérer qu'elle permet le maintien du trait "occlusif" qui en son absence serait modifié par une règle :

táa mbeí jílma "elle fait cuire le riz"

táa ŋ gílma "elle le fait cuire"

náa mbówéí jéjama "j'achète le couteau"

náa ŋ géjama "je l'achète"

Dans les exemples précédents il devrait être évident que la séquence phonique ng est à segmenter de façon à isoler ŋ comme la réalisation d'un morphème. Seule une foi aveugle dans le dogme de la monophonématicité des séquences homorganiques NC peut empêcher de reconnaître cette évidence. Donc dans les cas où il y a véritablement en surface une alternance ne mettant pas en jeu de façon évidente l'adjonction d'un segment, on peut supposer que le même mécanisme joue au niveau structurel mais que des règles ont pour effet d'amalgame complètement le segment [N] à la consonne suivante :

² Editions littéraires et linguistiques de l'Université Stendhal (Grenoble 3), 1989.

táa niki waama "il tue la vache"
táa napof waama "il tue la femme"
táa ngí waama "il la tue ("la" a un référent humain)"
táa (m) paama "il la tue ("la" a un référent non-humain)"

(les parenthèses entourant le m signifiant que le segment nasal auquel on pourrait s'attendre par analogie avec le cas précédent n'est pas réalisé)

Ainsi l'"alternance consonantique" à l'initiale des verbes du mende résulte tout simplement de la présence d'un pronom délocutif non-humain dont le signifiant est structurellement [N], le segment consonantique nasal n'apparaissant comme tel en réalisation que devant les occlusives sonores. Contrairement à ce que disent généralement les descriptions du mende, j- dans táa mbei jima par exemple ne résulte pas de la "mutation" de ng- considéré comme une consonne unique qui constituerait l'initiale de la forme de base du lexème "cuire"; c'est au contraire ng dans táa n gima qui résulte de l'adjonction d'une consonne nasale (réalisée ici ŋ) à une consonne structurelle orale qui se réalise quant à elle g ou j selon que cette nasale est ou non présente.

A côté du pronom délocutif non-humain que les exemples ci-dessus permettent d'identifier, le mende connaît un deuxième morphème [N] dont le signifié est moins évident à définir, et qui est responsable d'une "alternance consonantique" exactement identique à celle évoquée dans ce qui précède mais concernant cette fois les substantifs. La difficulté est qu'à la différence du pronom délocutif singulier, ce deuxième morphème [N] ne se prête à aucune commutation : il est automatiquement présent ou absent en fonction de la structure du constituant nominal. Dans une description synchronique de cette langue on ne peut donc lui reconnaître qu'un statut démarcatif.

Mais parmi les langues mandé sud-ouest, c'est en kpelle qu'on trouve les données les plus claires sur le problème qui nous intéresse. On doit isoler en kpelle deux morphèmes ayant pour forme structurelle [N] :

- l'un s'antépose aux verbes avec la valeur de pronom délocutif singulier;
- l'autre s'antépose aux substantifs avec la valeur d'article, en association avec un morphème [postposé au substantif :

N u_há → há "traîne-le" (qui se distingue tonalement de há "traîne-moi")³

N bóá í → móá "le couteau".

La différence avec le mende est que le pronom [N] du kpelle n'est pas limité à des référents non-humains, et que le morphème nominal [N] du kpelle est un véritable article, et non un simple élément démarcatif. On doit remarquer aussi que ces morphèmes du kpelle comportent un élément tonal, alors que les données disponibles sur le mende ne mentionnent aucun phénomène tonal qui pourrait être attribué aux morphèmes [N] que l'on peut isoler dans cette langue.

Il est vrai qu'on peut objecter à cette analyse des faits du kpelle que les morphèmes [N] ainsi reconnus n'ont pas les mêmes manifestations segmentales que le pronom [N] "moi"; cette analyse oblige en effet à poser une règle selon laquelle N associé à un ton bas se dénasalise là où N associé à un ton haut se réalise par un segment nasal :

N. tóí → í dól "appelle-moi"

N. tóí → d dól "appelle-le"

Il y a eu à ce sujet une discussion impliquant essentiellement DWYER⁴ et WELMERS⁵, le premier proposant l'interprétation retenue ici, le deuxième proposant un simple ton flottant bas comme forme structurelle de l'article et du pronom délocutif singulier du kpelle. L'argumentation de WELMERS est toutefois fort peu convaincante, du fait surtout qu'elle oblige à introduire une règle de réalisation tout à fait bizarre, selon laquelle certaines consonnes se nasaliserait au contact d'un ton flottant bas.

DWYER a non seulement été le premier à formuler clairement l'analyse du kpelle qui vient d'être brièvement résumée, il a aussi montré qu'on peut reconstruire pour le proto-mandé-sud-ouest une situation sur les détails de laquelle on peut discuter, mais qui pour l'essentiel est en tout cas proche de celle qu'atteste le kpelle. On peut poser à ce niveau, outre *N, qui constitue le pronom "moi", deux morphèmes dont le signifiant se présente comme l'association d'une nasale et d'un ton :

*N, pronom délocutif singulier,

*N, article.

³ Rappelons que u_h est le symbole A.P.I. précis pour une approximante vélaire; on utilise généralement γ , mais en toute rigueur ce signe doit être réservé à une fricative sonore.

⁴ DWYER D., "The historical development of southwestern mande consonants", *Studies in African Linguistics* vol. 5 N° 1, march 1974.

⁵ WELMERS Wm., *African Language Structures*, University of California Press, 1973.

Ainsi que DWYER l'a fait à juste titre remarquer, la coïncidence de forme entre ces deux morphèmes n'est probablement pas fortuite. On sait en effet qu'articles aussi bien que pronoms délocutifs s'avèrent très souvent être également issus de démonstratifs. Il est ainsi très probable que l'article *N̄ et le pronom *N̄ du mandé-sud-ouest soient tous deux issus d'un ancien démonstratif. Là où on peut reconstituer la façon dont les nasales syllabiques apparaissent dans l'histoire des langues, on arrive généralement à la conclusion qu'elles résultent de l'amalgame des deux éléments d'une syllabe NV dont la voyelle est le plus souvent fermée. On sait par ailleurs qu'articles et pronoms délocutifs issus de démonstratifs se caractérisent généralement, relativement au démonstratif dont ils proviennent, par une réduction de leur signifiant. Il est donc vraisemblable que ce démonstratif hypothétique dont seraient issus l'article *N̄ et le pronom *N̄ du mandé-sud-ouest ait eu une forme de type *N̄V (c'est à dire une consonne nasale, probablement m ou n, suivie d'une voyelle à ton bas, probablement } ou ù). Le démonstratif mandingue *nh* serait-il un autre réflexe de cet ancien démonstratif, réflexe qui quant à lui aurait conservé le statut originel de ce morphème? Il serait imprudent de vouloir apporter une réponse définitive à cette question, qui mérite néanmoins d'être posée.

Il est vrai que l'hypothèse d'un ancien démonstratif qui aurait évolué, d'une part vers un pronom délocutif, d'autre part vers un article, n'est pas la seule explication possible à cette coïncidence de forme entre pronom délocutif et article. En effet, même si cela est moins courant que la création d'articles à partir de démonstratifs, la création d'articles à partir de l'emploi comme possessifs de pronoms délocutifs est elle aussi attestée. Rappelons par exemple qu'en mandingue, où le pronom délocutif est à, "à + substantif" peut signifier "le ... en question" (emploi dans lequel disparaît d'ailleurs la distinction entre les deux structures "à + substantif" et "à ká + substantif": cf. par exemple à *msi* "la vache en question" à côté de à *ká msi* "sa vache"). Ainsi il n'est pas impossible d'imaginer une deuxième variante du scénario précédent, selon laquelle un ancien démonstratif devenu dans un premier temps pronom délocutif prend dans un deuxième temps, à partir de son emploi comme déterminant possessif, le statut d'article. Il est peu probable qu'on puisse trouver des arguments décisifs qui permettraient d'éliminer l'une de ces deux variantes. Notons seulement que la première, qui est de toutes façons la plus vraisemblable, cadre plutôt mieux que la deuxième avec les faits qui vont être présentés pour plusieurs langues mandé-nord.

La suite de cet article aura en effet pour objet de montrer que, si la reconstruction d'un pronom *N̄ et d'un article *N̄ est beaucoup moins évidente pour le mandé-nord qu'elle ne l'est pour le mandé sud-ouest, on

peut toutefois retrouver dans plusieurs langues mandé-nord, au moins à l'état de traces, des témoignages de l'existence de ces morphèmes.

3. L'article N̄ en soninké.

L'analyse des faits du soninké est rendue délicate par l'existence d'une loi qui efface toutes les nasales finales lorsqu'elles précèdent immédiatement une pause. Par ailleurs, on ne disposait pas jusqu'ici d'une description adéquate des faits de tonalité du soninké. Un article (à paraître) d'A. RIALLAND comblera au moins pour l'essentiel cette lacune, et les faits concernant la tonalité du constituant nominal ont été déjà dans l'ensemble correctement exposés dans un article de Y. DIAGANA⁶.

On peut donc maintenant tenir pour acquis que le soninké connaît un article de forme structurelle [N̄] qui se postpose au substantif. La consonne nasale N est effacée devant pause et autrement se réalise homorganique de la consonne suivante. Quant au ton bas, il peut selon les cas se substituer au ton haut de la voyelle précédente, s'associer à ce ton haut pour donner une modulation descendante ou rester flottant; dans ce dernier cas, il se manifeste par un down-step si le ton qui suit est haut :

Jugó N̄. → *Jugò* "l'homme"

Javàré N̄. → *Javàrè* "la femme"

Jugó N̄. dàgá → *Jugò n dàgá* "l'homme est parti"

Javàré N̄. dàgá → *Javàrè n dàgá* "la femme est partie"

Jugó N̄. má dàgá → *Jugò m má dàgá* "l'homme n'est pas parti"⁷

Javàré N̄. má dàgá → *Javàrè m má dàgá* "la femme n'est pas partie"

ces deux dernières phrases pouvant être comparées à :

Jugò má dàgá "aucun homme n'est parti"

Javàrè má dàgá "aucune femme n'est partie"

Si on admet que l'évolution sémantique des articles a pour point de départ une valeur précise et relativement concrète de type anaphorique

⁶ DIAGANA Y., "La tonalité du constituant nominal en soninké", *Mandenkan* 19, printemps 1990, pp.13-37. En ce qui concerne les faits, mon seul point de désaccord avec cet article concerne la réalisation tonale des séquences "kèn + substantif" (p. 19) ainsi que des séquences "substantif + ké/kú" (pp. 31-32) : je perçois par exemple *kèn nìgò Jìgù kù* alors que l'auteur de cet article a noté dans ces deux exemples une séquence tonale HHH.

⁷ Une particularité remarquable du système tonal du soninké est que dans des conditions syntaxiques déterminées, les verbes perdent leur contour tonal lexical pour prendre uniformément un contour tonal bas.

("le/la ... en question") qui tend à s'élargir vers une valeur plus abstraite, alors les conditions d'emploi de l'article N, du soninké (qui sont tout à fait comparables à celles de l'article ò ou ̀ du mandingue) suggèrent qu'il s'agit là d'un morphème qui a dû acquérir depuis longtemps déjà le statut d'article. D'ailleurs cet article coexiste avec un déterminant anaphorique postposé au nom qui manifestement s'est formé beaucoup plus récemment à partir du démonstratif kéé (qui en tant que déterminant ne présente une valeur proprement démonstrative que lorsqu'il est antéposé au substantif) : lugo ké má daga "l'homme en question n'est pas parti"
lwaré ké má daga "la femme en question n'est pas partie"

On peut remarquer que l'article N, du soninké se postpose au substantif, alors que celui du kpelle s'y antépose. Ceci n'empêche toutefois pas de leur supposer une origine commune. En effet, même dans les langues qui ont dans l'ensemble des règles contraignantes de rangement linéaire des constituants de la phrase ou du groupe nominal, il est très fréquent que les démonstratifs employés comme déterminants puissent indifféremment s'antéposer ou se postposer au substantif. De ce fait il n'est pas rare que dans une famille de langues un même démonstratif soit à l'origine d'articles qui d'une langue à l'autre se placent différemment par rapport au substantif : on sait par exemple que le démonstratif latin a donné en roumain un article postposé au substantif, alors que l'article issu du démonstratif latin est antéposé dans les autres langues romanes.

4. Le pronom N, en bozo.

La dénomination "bozo" recouvre en fait au moins trois langues nettement différentes bien qu'apparentées de près : sorogo, tié et kélinga (kelenja). La documentation existante sur le sorogo et le tié ne permet pas de savoir s'ils présentent ou non des faits intéressants dans la perspective de cette étude. En ce qui concerne le bozo-kélinga, il n'existe aucune documentation publiée sur ce parler, mais une brève enquête que j'ai eu l'occasion de réaliser m'a permis d'établir que le bozo-kélinga atteste deux pronoms délocutifs à et N, en distribution complémentaire. Le choix est conditionné par la fonction syntaxique du pronom, et lorsqu'il est en fonction de sujet, par la nature grammaticale de la forme verbale à laquelle il est relié. Par exemple :

à hɔrɔ "c'est difficile"

h dá hɔrɔ "ce n'est pas difficile"

à banda "il s'est fatigué"

h di banda "il ne s'est pas fatigué"

à bje dugon "il est venu hier"

h ga bjéll fé "il viendra demain"

h di bje fana "il n'est pas encore venu"

On doit remarquer que les faits du bozo-kélinga sont encore plus clairs que ceux du kpelle en ce qui concerne l'opposition entre une nasale à ton haut représentant le pronom "moi" et une nasale à ton bas représentant le pronom délocutif singulier⁸ :

h ga go "je suis ici"

h ga go "il est ici"

5. Traces d'un pronom *N, en sosso-dialonké.

Bien que considérés usuellement comme deux langues différentes, sosso et dialonké sont infiniment plus proches que ne le sont entre eux les différents parlers uniformément désignés comme "bozo". Sosso et dialonké présentent en effet, dans un comptage lexico-statistique, environ 90 % de concordances, alors qu'entre les différents parlers bozo les pourcentages de concordances sont très certainement inférieurs à 75 %.

La différence la plus frappante entre sosso et dialonké concerne l'article. Dans les deux langues il se postpose au substantif et donne lieu à des règles morpho-phonologiques plus ou moins complexes, mais sa forme structurelle est h pour le sosso, hna pour le dialonké⁹. Par exemple le substantif donsó "chasseur" a comme forme définie en sosso donswee (issu de hdonsó-h) ; en dialonké, abstraction faite de règles de réalisation tonale dont l'application dépend du contexte, la forme définie de ce substantif devant pause est donsóná, qui devient donsóo à l'intérieur de la phrase lorsque le mot suivant commence par consonne. Ces deux langues ont chacune deux démonstratifs : h et na pour le sosso, h et na pour le dialonké ; il est donc évident que les articles de ces langues sont issus de démonstratifs qui continuent à exister comme tels en sosso-dialonké. Par

⁸ Indépendamment même de cette opposition, l'existence en bozo-kélinga d'une opposition entre ton haut et ton bas est aisée à établir dès le début de l'enquête : les lexèmes nominaux dissyllabiques se répartissent en trois classes tonales (HH, BH et HB), et des paires minimales opposant deux à deux ces schémas de tonalité apparaissent même dans les limites d'un relevé lexical succinct.

⁹ Cf. pour le sosso TOURE A., *Éléments de phonologie et de morphologie de la langue sosso*, mémoire de D.E.A., Université Stendhal (Grenoble 3), 1989, et pour le dialonké KEITA B., "Morphologie de la forme définie des noms en dialonké", *Mandenkan* 14-15.

ailleurs, ces deux langues ont également à comme pronom délocutif singulier.

Donc articles et pronom délocutif tels qu'on peut les reconnaître dans une description synchronique du sosso ou du dialonké n'ont aucune relation avec le *N_i qui fait l'objet de cet article. Toutefois, la comparaison avec d'autres langues mandé permet de faire l'hypothèse que certaines formes synchroniquement inanalysables que l'on rencontre dans ces langues ont incorporé un ancien pronom *N_i.

Il s'agit essentiellement de la forme nda (dialonké) ou ndé (sosso) qui signifie "un(e) certain(e)", "une certaine quantité de" (c'est à dire équivaut sémantiquement au mandingue da). Il est curieux de remarquer qu'une forme da se retrouve avec le même sens en kpelle. Dans ce cas précis, il ne semble pas possible en kpelle de segmenter cette forme dans une perspective strictement synchronique, mais on sait que généralement dans cette langue, da suivi d'un ton haut abaissé est la réalisation d'une séquence structurelle N_i-t (cf. ci-dessus, point 2). On sait par ailleurs que le da du mandingue est fréquemment associé au pronom délocutif : à da est à comprendre comme "de cela un peu". Il est donc très vraisemblable que la forme kpelle da ait été à l'origine *N_i-ta, le premier formant étant identifiable au pronom délocutif qui continue d'exister dans cette langue. Et il est de même très vraisemblable que la nasale syllabique à ton bas qui se trouve à l'initiale de ndé en sosso et de nda en dialonké, bien que synchroniquement non isolable comme un morphème, constitue un réflexe d'un ancien pronom *N_i.

6. Traces d'un pronom *N_i en sembla.

Le sembla est connu par l'esquisse qu'en a donné le Père PROST¹⁰ Il apparaît que dans cette langue aussi, bien que difficilement identifiable dans une description synchronique, un ancien pronom *N_i semble avoir laissé quelques traces.

En effet, si le pronom délocutif singulier du sembla est en règle générale à, l'expression du délocutif dans les constructions consécutives met en jeu un segment qui semble difficilement analysable en synchronie mais qui a probablement pour étymologie *N_i, wō, wō étant par contre un

morphème synchroniquement identifiable comme marque de la construction consécutif en sembla.

En effet, lorsque le sujet est le pronom "toi", la construction consécutif du sembla met clairement en jeu un morphème wō postposé au sujet de la deuxième proposition :

ā kā dylm̄ ā wō kā sègè nègè¹¹
toi-aller-brousse-toi-conséc.-aller-mouton-garder
 "tu es allé en brousse (et tu es allé) garder les moutons"

Au contact du pronom ñ¹² "moi", la marque de la construction consécutif est mō, qu'il convient de manière évidente d'analyser comme la modification de wō au contact d'une nasale :

ñ syō ñ mō kā dyō dyō
moi-se lever-moi-conséc.-aller-eau-puiser
 "je me suis levé et je suis allé puiser de l'eau"

Au délocutif on s'attendrait donc à trouver la séquence à wō ou du moins quelque chose susceptible de s'analyser comme une modification phonétique de cette séquence; or c'est un segment mō qui apparaît, cumulant les valeurs de représentation d'un sujet délocutif et de marque de la construction consécutif :

ā syō mō kā dyō dyō
lui-se lever-lui-conséc.-aller-eau-puiser
 "il s'est levé et il est allé puiser de l'eau"

Il y aurait une seule possibilité de décomposition de ce segment mō qui fasse apparaître sa relation au morphème identifié par ailleurs comme wō tout en restant satisfaisante du point de vue phonologique : ce serait d'analyser mō comme la modification de wō par incorporation d'une nasale à ton bas. Mais il ne semble pas possible de retrouver ailleurs en sembla une nasale à ton bas qui serait le pronom délocutif singulier. Le problème semble donc insoluble dans la perspective d'une description synchronique.

¹¹ A la différence des autres langues mentionnées ici, pour lesquelles je donne ma propre transcription des exemples cités (transcription qui utilise systématiquement les conventions de l'A.P.I. pour les consonnes et les voyelles), pour le sembla j'ai repris sans les modifier les notations de PROST.

¹² PROST reconnaît en sembla quatre tons ponctuels, et utilise le tréma pour noter un niveau intermédiaire entre moyen et haut (notés quant à eux selon les conventions usuelles).

Par contre du point de vue historique, il est permis de penser que ce segment mò inclut un réflexe de l'ancien pronom *N. Ce pronom n'aurait ainsi subsisté en sembla qu'au contact du morphème de consécutivisation, ce qui en synchronie rend son identification difficile sinon même impossible. Il n'est pas inutile de rappeler ici le témoignage du bozo-kélinga, qui atteste la coexistence de deux pronoms délocutifs singulier à et ñ en distribution complémentaire.

7. L'article N. en mandingue.

Dans une partie du domaine mandingue aussi, on trouve des parlers qui attestent un article phonétiquement comparable à celui du soninké, c'est à dire constitué d'un élément nasal postposé au substantif associé à un ton bas dont les modalités de réalisation sont semblables ou même tout à fait identiques à celles évoquées ci-dessus à propos du soninké. On aura par exemple dans ces parlers :

mùsú n táváta bíl "la femme est partie aujourd'hui"

(remarquer l'abaissement tonal de la forme táváta "est parti(e)", trace du ton bas de l'article).

Il est curieux de remarquer que les parlers mandingues qui ont cette forme de l'article sont localisés à l'est du Sénégal et à l'ouest du Mali, c'est à dire là où mandingue et soninké sont en contact étroit. Faut-il en conclure que l'article N. du soninké et celui de ces parlers mandingues constituent également la rétention d'un élément mandé-nord ancien? Il ne semble pas que ce soit le cas.

Si on cherche à évaluer l'ancienneté d'un article à la lumière de l'hypothèse selon laquelle une valeur de départ strictement anaphorique tend à évoluer vers des valeurs plus abstraites, on doit considérer que l'article N. de ces parlers mandingues est assez strictement un anaphorique, donc vraisemblablement un article "jeune", à la différence de l'article ò que présentent ces mêmes parlers, et qui par contre manifeste du point de vue de sa sphère d'emploi toutes les caractéristiques d'un "vieux" article. Du point de vue de sa valeur, le mandingue mùsú N. "la femme en question" correspond non pas au soninké javaré N. mais plutôt à javaré ké. Autrement dit :

- les articles "anciens" sont vraisemblablement ò pour le mandingue¹³ et N. pour le soninké;
- N. en mandingue et ké en soninké ont dû se former à date récente à partir des démonstratifs nín (mandingue) et kée (soninké).

On peut d'ailleurs remarquer que dans les parlers mandingues il n'est pas rare d'observer que le démonstratif nín se spécialise en valeur anaphorique lorsqu'il se postpose au substantif, et que dans cet emploi il prend une réalisation phonétiquement réduite : ainsi en bambara, nín postposé au substantif avec comme valeur "le/la ... en question" se réduit usuellement à ín. On aurait donc là une évolution en cours dans la totalité du domaine mandingue et qui serait simplement à un stade plus avancé les parlers de l'est du Sénégal et de l'ouest du Mali. Il n'est pas exclu que, dans un contexte de bilinguisme mandingue-soninké, la ressemblance phonétique entre l'article soninké et la forme réduite du démonstratif mandingue ait pu jouer un rôle pour accélérer l'évolution. Il semble difficile par contre de vouloir voir là la rétention commune d'un élément ancien.

Reste bien sûr la possibilité que le démonstratif mandingue nín soit lui-même le réflexe direct d'un ancien démonstratif qui n'aurait subsisté comme tel nulle part ailleurs en mandé-nord et aurait seulement laissé les traces analysées aux points précédents. Ce n'est pas impossible, mais ce n'est là qu'une hypothèse qui resterait à discuter sur la base de données plus étendues que celles présentées ici.

8. Conclusion.

Un pronom délocutif à ayant manifestement une extension qui déborde largement les limites de l'ensemble mandé-nord-sud-ouest (et même celles de l'ensemble mandé), on peut donc reconstruire pour le mandé-nord-sud-ouest une situation de concurrence entre un pronom délocutif *à ancien et un pronom délocutif *N. formé à date plus récente à partir d'un démonstratif.

¹³ Rappelons que l'article ò est clairement attesté aux trois extrémités de l'espace géographique mandingue : extrême-ouest (tous les parlers situés à l'ouest de Kita), extrême-sud (région de Touba-Séguéla-Mankono en Côte d'Ivoire) et extrême-est (partie sud du domaine marka-dafing du Burkina-Faso); cette répartition géographique suggère que le ton flottant bas qui constitue le signifiant de l'article dans le reste du domaine mandingue doit être un réflexe d'un article proto-mandingue *ò maintenu sous sa forme ancienne par trois groupes de parlers périphériques qui n'ont pas de contact immédiat entre eux (ce qui rend peu vraisemblable l'hypothèse d'une convergence).

Selon les langues, cette situation de concurrence a pu déboucher sur l'élimination d'un des deux pronoms (le pronom disparu en tant que tel subsistant éventuellement à l'état figé dans quelques formes synchroniquement inanalysables mais pour lesquelles la comparaison permet de proposer une étymologie); elle a pu aussi, comme en bozo-kélinga, se fixer en une distribution complémentaire des deux formes concurrentes.

Enfin pour ce qui est d'étendre au mandé-nord la reconstruction d'un article *N, déjà reconstruit pour le mandé-sud-ouest, on peut dire qu'à l'intérieur du sous-ensemble mandé-nord, il se trouve au moins le soninké pour attester un article N, de formation vraisemblablement ancienne et dans lequel on peut donc raisonnablement voir un réflexe du même démonstratif qui doit être à l'origine des préfixes nominaux N, du mandé-sud-ouest.